

Date : Le 7 octobre 2005  
Numéro de la demande : 9-M-330494-103-SI  
Numéro de référence : M05-01590-9  
Endroit : Montréal

Personne visée

Demandeur : 9043-9480 QUÉBEC INC.  
150, rue Roy  
Saint-Augustin-de-Woburn  
(Québec)  
G0Y 1R0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : WESTE  
Année : 1998  
No série : 2WKEDDXJXWK949614

Marque : MANAC  
Année : 1996  
No série : 2M5341464T1037551

Marque : MANAC  
Année : 1996  
No série : 2M5341462T1037550

en faveur de : LOIGNON CHAMP-CAR INC.

Johanne Proteau  
Personne désignée